



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

Le 9 octobre 2020,

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SPÉCIFIQUE COVID-19 DU 7 OCTOBRE 2020

Participants : A. BASSAL, C. CORBOU, R. FORTUN, N. HOPP, V. SERRY, S. DERBANNE,
2 représentants par OS

La situation sanitaire continue à se dégrader. L'administration nous a présenté 2 dossiers.

I- Point sur la situation sanitaire

Le taux d'incidence

	Le 2 octobre 2020	Le 22 septembre 2020
Pays de la Loire	58/100 000	53/100 000
Loire-Atlantique	61,6/100 000	53/100 000

Le taux de positivité

	Le 2 octobre 2020	Le 22 septembre 2020
Pays de la Loire	5,2 %	3,8 %
Loire-Atlantique	5,7 %	4 %

Hospitalisation

	Le 2 octobre 2020	Le 22 septembre 2020
Pays de la Loire	186	137
Loire-Atlantique	58	44

Réanimation

	Le 2 octobre 2020	Le 22 septembre 2020
Pays de la Loire	21	22
Loire-Atlantique	10	9



Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B
3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr

Depuis lundi 5 octobre le port du masque est obligatoire sur l'espace public de l'ensemble des 24 communes de Nantes Métropole.

Il y a 26 clusters identifiés en Loire-Atlantique :

- 7 en dehors de Nantes Métropole,
- 19 sur Nantes Métropole :
 - 11 dans les universités et grandes écoles,
 - 5 dans les EHPAD (aucune dans les EHPAD appartenant à la Ville de Nantes),
 - 2 dans des lieux où vivent des migrants,
 - 1 dans un environnement professionnel.

II- Propreté urbaine

Le Pôle Nantes Ouest nous présente le dispositif qu'il mettra en œuvre pour ramasser les feuilles sur l'espace public en tenant en compte des préconisations liées à l'utilisation des souffleurs avec la crise Covid. Ceci nécessite un aménagement des horaires de travail pour les agents intervenant (5h30-12h30 au lieu de 6h-13h). Sur le terrain, l'organisation mise en place est celle d'un chantier mobile par tronçon matérialisé par une signalisation temporaire. Ils utiliseront les souffleurs à partir de 6h30 jusqu'à 7h30 puis de 9h à 11h30.

III- Conservatoire de Nantes

Le conservatoire de Nantes est un ERP de 1ère catégorie qui regroupe des salles de cours, des salles de spectacle, des salles de danse, une médiathèque, un restaurant privé et les bureaux administratifs. C'est 1860 élèves et 150 agents.

Pour tenir compte des règles Covid, il doivent diviser par 2 le nombre d'élèves par salle de cours. La direction a mis en place une nouvelle organisation avec des semaines A et B. Une moitié des élèves suivent les cours en présentiel et l'autre moitié ont des cours à distance ou du travail en autonomie.

Lors de nos tournées CHSCT la CFDT a rencontré les agents dont les professeurs. Ils nous ont fait part de leurs difficultés à gérer les plus jeunes élèves entre les différents cours. La CFDT est intervenue pour demander quelle gestion l'administration avait mis en place.

L'administration nous a répondu que tous les cours ont été harmonisés. Il n'y a plus que des cours de 55 minutes. Tous les cours pour un élève sont planifiés le même jour à se suivre pour limiter les trajets.

IV- Questions diverses

Ecoles :

La CFDT a alerté l'administration sur la situation préoccupante dans les écoles, les agents (ATSEM, AER) dans certaines écoles sont déjà très fatigués. Cette fatigue est plurifactorielle : le non remplacement des agents qui impacte sur la charge de travail, à l'application des mesures Covid, à l'accueil des plus jeunes enfants (souvent à changer régulièrement car la propreté n'est pas acquise) alourdi la charge de travail en début de l'année scolaire.



Questions RH :

La CFDT est également intervenue, nous avons demandé la suppression de la journée de carence pour les cas contact suite à l'annonce gouvernementale du 3 octobre 2020.

L'administration nous a répondu qu'elle n'était pas au courant, elle allait se renseigner.

La CFDT encourage tous les agents a continué à respecter les mesures barrières face au Covid.
Pour la santé de tous, restons solidaire !



Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B
3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr